

RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA COMPÉTITION – Red Hyrox Sprint

1. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

La compétition de fitness type "Hyrox", organisée par **My Sport Agency**, se déroulera le **21 Juin 2026**.

- **Lieu** : Red Zone, Balma.
- **Horaires** : De 08h00 à 20h00.
- **Format** : Épreuve chronométrée alliant endurance et force.

2. FORMAT DE LA COMPÉTITION

Le parcours est une épreuve de haute intensité comprenant :

- **1 boucle de course à pied de 500m**, à effectuer entre chaque station.
- **7 stations de sport**. Le classement sera établi sur la base du temps total réalisé pour compléter l'intégralité du parcours. Le respect des standards de mouvement pour chaque station est obligatoire pour la validation du temps.

Les horaires de passage seront communiqués par l'organisation en amont de l'événement. Chaque participant s'engage à se présenter au minimum 30 minutes avant leur horaire de passage, au-delà de ce timing l'organisation se réserve le droit de disqualifier les participants.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET SANTÉ

3.1 Aptitude physique

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à être en **bonne santé** et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du sport en compétition de haute intensité. My Sport Agency décline toute responsabilité en cas d'accident lié à un état de santé préexistant non déclaré ou à un dépassement des capacités physiques du participant.

3.2 Comportement et matériel

Les participants s'engagent à :

- Respecter l'intégralité du parcours balisé.
- Traiter le matériel mis à disposition avec soin. Toute dégradation volontaire ou due à une utilisation non conforme pourra engager la responsabilité du participant et amener à sa disqualification.
- Faire preuve de fair-play envers les autres athlètes et les juges.

4. RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

4.1 Décharge de responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte de matériel personnel ou d'accidents survenant lors de l'épreuve. Le participant reconnaît les risques inhérents à ce type d'activité physique et participe sous sa propre responsabilité.

4.2 Assurances

My Sport Agency a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur pour couvrir les risques liés à l'organisation de l'événement.

Note importante : Cette assurance ne couvre pas les dommages corporels subis par les participants du fait de leur propre pratique sportive. Il est vivement conseillé aux athlètes de souscrire à une assurance individuelle accident.

5. DROIT À L'IMAGE

Par sa participation, chaque athlète autorise expressément **My Sport Agency** et ses partenaires à utiliser, reproduire et diffuser son image (photos, vidéos) sur tous supports (réseaux sociaux, site internet, presse) dans le cadre de la promotion de l'événement, sans limitation de durée ni contrepartie financière.

6. PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont nécessaires à l'organisation de la compétition (gestion des vagues, chronométrage, résultats).

- **Utilisation :** My Sport Agency traite ces données pour la communication liée à l'événement.
- **Droits :** Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données sur simple demande par email à l'organisation. Les données sont conservées pour une durée de 3 ans maximum, sauf opposition de votre part.

7. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription définitive à la compétition vaut **acceptation expresse et sans réserve** de l'intégralité du présent règlement. Chaque participant s'engage formellement à l'avoir lu dans son intégralité avant le jour de l'épreuve. Le non-respect de l'un des points mentionnés ci-dessus pourra entraîner la disqualification immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.